



Viadeo.com

16 avril 2010

Webzine



Face à la menace qui pèse sur 25 000 emplois et toute une branche professionnelle, Didier Mangel, gérant du Groupe AVS, annonce sa grève de la faim pour lundi prochain.

Lʼenjeu

En France, le portage salarial représente aujourd'hui 30 000 salariés et 150 entreprises spécialisées.

Depuis 18 mois, le gouvernement a confié au PRISME qui regroupe les professionnels de l'intérim, la mission d'organiser l'activité de portage. Alors qu'ils ne connaissent pas le métier puisqu'ils ne l'ont jamais exercé, ils ont évincé des négociations les trois instances représentatives du portage salarial.

Les sociétés de portage doivent aujourd'hui faire face au « hold-up » de leur branche mené par le PRISME qui cherche à s'accaparer le portage salarial des cadres afin d'élargir le marché des agences d'intérim.

En voulant évincer les non-cadres qui représentent au moins 80% des métiers du portage salarial, en fixant un minimum de facturation de l'ordre de 5 000 € HT par mois, le PRISME obligerait 25 000 à 30 000 portés à se diriger vers le pôle emploi.

L'action du collectif

Depuis plus d'un mois, le collectif EPS (Entreprises de Portage Salarial) mené par Didier Mangel multiplie les actions (lettre ouverte au Premier Ministre, rencontres avec des élus locaux, envoi d'un communiqué de presse...) afin d'alerter le gouvernement et l'opinion publique sur la menace qui pèse sur la profession.

Devant l'immobilisme rencontré et l'échéance du 3 mai qui se rapproche, Didier Mangel a décidé d'entamer, la semaine prochaine, une grève de la faim.